



Perception de la réalité vécue de l'environnement

Amina El Bourconi, statisticienne au HCP

Selon les résultats de l'enquête nationale sur la perception des mesures du développement durable 2016, 93 % des Marocains (92,5 % en milieu urbain et 92,4 % en milieu rural) ont relevé des changements dans le climat au cours de ces dernières années. Ces changements se manifestent principalement par une hausse importante de la température (37 %), par le dérèglement des saisons (32 %) et par les sécheresses récurrentes (25 %).

Les facteurs qui dégradent la qualité de l'environnement sont l'insécurité pour 22,2 % (21,1 % en milieu rural et 22,9 % en milieu urbain), la promiscuité démographique pour 20,1 % (23,6 % en milieu rural et 17,9 % en milieu urbain), la pollution de l'air pour 17,4 % (23,5 % en milieu rural et 13,6 % en milieu urbain), la faiblesse des infrastructures et des services pour 15,5 % (11,0 % en milieu rural et 18,3 % en milieu urbain), l'habitat indécent ou clandestin pour 13,0 % (9,5 % en milieu rural et 15,0 % en milieu urbain), le manque d'espaces verts pour 6,4 % (3,1 % en milieu rural et 8,4 % en milieu urbain) et, enfin, les difficultés de transport et de communication pour 5,5 % (8,2 % en milieu rural et 3,8 % en milieu urbain).

S'agissant de l'alimentation en eau potable, près de 30 % des répondants sont insatisfaits (38,3 % en milieu rural et 24,1 % en milieu urbain). Les principales causes de cette insatisfaction sont la faible qualité de l'eau pour 33,7 % (29,7 % en milieu rural et 36,6 % en milieu urbain), le coût élevé pour 28,7 % (6,4 % en milieu rural et 44,4 % en milieu urbain), l'accès difficile aux sources d'alimentation en eau pour 19,8 % (42,0 % en milieu rural et 4,3 % en milieu urbain) et l'irrégularité ou la faiblesse du débit pour 14,3 % (17,2 % en milieu rural et 12,3 % en milieu urbain).

Près d'un cinquième, soit 18,4 % (16,6 % en milieu rural et 19,4 % en milieu urbain) des enquêtés sont insatisfaits de l'approvisionnement en électricité. Cette insatisfaction est due essentiellement à une facturation élevée pour 79,2 % (57,8 % en milieu rural et 89,7 % en milieu urbain), à la

réurrence des coupures de courant ou à l'insuffisance des réseaux particulièrement en milieu rural avec des parts respectives de 25,8 % et 11,2 %.

Près de 4 personnes sur 10 (38,5 %) des personnes déclarent avoir des problèmes en matière d'assainissement liquide. Les principaux problèmes cités se résument, entre autres, à l'absence de réseau d'assainissement liquide (66,7 %), aux mauvaises odeurs et à la prolifération des maladies (18,0 %).

Les sources de pollution de l'environnement selon les personnes enquêtées sont les déchets ménagers (64,8 %), les eaux usées (11,2 %) et les déchets industriels (11,0 %).

Les problèmes majeurs inhérents aux services du transport routier selon les personnes enquêtées sont l'insuffisance des moyens de transport (21,5 %), la dégradation du réseau routier (20,8 %), le manque de contrôle et de rigueur dans l'application de la loi (16,7 %), la non-qualification et l'irresponsabilité des conducteurs (15,3 %), le transport clandestin (11,3 %) et, enfin, la vétusté du parc (10,4 %). Notons de l'autre côté que 42,6 % des citoyens indiquent une forte pollution due aux moyens de transport.

Par rapport aux espaces verts, 41,4 % des citoyens affirment leur existence à proximité de leur lieu de résidence. 84 % d'entre eux déclarent profiter de ces espaces pour se détendre alors que 5,9 % en profitent pour pratiquer un sport.

Plus du tiers des Marocains (36,9 %) jouissent de la forêt. Les principaux usages de l'espace forestier ont trait aux activités de loisir pour 69,1 %, au ramassage de bois pour 14,1 %, notamment en milieu rural (36,3 %), et, enfin, au pâturage, surtout en milieu rural (30,2 %).

Plus de la moitié des Marocains (53,3 %) estiment que les incendies constituent la principale menace qui pèse sur le patrimoine forestier, suivis par le déboisement abusif

Les Brefs du Plan

(21,0%), l'extension urbaine (12,7%), la sécheresse et la désertification (9,5%) et, enfin, le pâturage (3,5%).

Pour assurer une protection efficace de la forêt, 47,0% des citoyens recommandent plus de sévérité dans les contrôles et les sanctions, 27,0% demandent l'implication de la population dans la gestion des forêts, le reboisement (15,7%) et, enfin, la maîtrise de l'urbanisation (9,3%).

La moitié des répondants déclarent avoir pris, durant ces cinq dernières années, une initiative pour contribuer à la protection de l'environnement. Les initiatives prises, pour ces personnes, se résument en une meilleure gestion des déchets ménagers (31,9%), l'économie dans la consommation d'eau (22,7%), l'abandon des sacs en plastique (21,7%), la contribution au reboisement et à

l'entretien des espaces verts (12,0%) et la sensibilisation des citoyens (9,7%).

Par ailleurs, parmi les personnes ayant une voiture, 71,1% sont disposées à en réduire l'usage, sans conditions, pour réduire la pollution de l'environnement, et 19,1% sont disposées à le faire sous réserve de l'existence de moyens de transport convenables.

Près des deux tiers des citoyens (65%) sont disposés à recourir à l'énergie solaire contre l'abandon du gaz ou du bois. Parmi ceux qui ne sont pas prêts à le faire, 48% invoquent le coût élevé des équipements de l'énergie solaire, 45% le manque de confiance dans ces équipements et 7% l'absence d'équipements subventionnés par l'Etat.